



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

allergies

Question écrite n° 91513

Texte de la question

Mme Sophie Dessus attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie sur la prolifération exponentielle de l'ambrosie. D'après certains scientifiques, la France a connu un doublement du nombre de personnes allergiques au pollen d'ambrosie depuis dix ans. Or les préjudices causés par cette plante invasive sont considérables en termes de santé publique. Les personnes allergiques sont soumises à des traitements antihistaminiques et souffrent des nombreux effets indésirables de la cortisone deux mois par an. Les concentrations dans l'air du pollen d'ambrosie à feuilles d'armoise, très allergisant, pourraient avoir quadruplé en Europe à l'horizon 2050, en raison notamment du changement climatique. Elle souhaite connaître les moyens qu'elle entend mettre en œuvre afin que la question des ravages de l'ambrosie, ainsi que des autres espèces invasives, soit prise en considération lors de la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques.

Données clés

Auteur : [Mme Sophie Dessus](#)

Circonscription : Corrèze (1^{re} circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 91513

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Écologie, développement durable et énergie

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er décembre 2015](#), page 9493

Question retirée le : 8 mars 2016 (Fin de mandat)